

LES CHAMPS DES POSSIBLES

**ASSOCIATION LOI 1901
LANCÉE EN 2009
1 SALARIÉ
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**



DES INITIATIVES INNOVANTES pour favoriser une alimentation durable et raisonnée

Comment favoriser une agriculture locale et respectueuse de l'environnement ? Comment préserver et créer des emplois agricoles, tout en luttant contre la précarisation de certains publics ?

Comment développer une consommation responsable et permettre l'accès à des produits de qualité pour tous ?

Pour atteindre ces objectifs et répondre aux besoins sociaux qui en découlent, de nombreuses actions socialement innovantes ont émergé partout en France, potentiellement duplicables sur différents territoires.

L'Association des Régions de France, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, et avec l'appui technique de l'Avise, vous propose 5 études de cas d'innovation sociale, recouvrant les différents volets du sujet (production, transformation, distribution, consommation). Mises en place de manière complémentaire, ces initiatives peuvent faire système sur un territoire au service d'une alimentation durable et raisonnée.

ACTIVITÉ

L'association Les Champs des Possibles accompagne des porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique et circuits courts en Île-de-France.

OBJECTIFS

Re-déployer une agriculture de proximité, paysanne, biologique et en circuit court, encourageant des dynamiques collectives.

Favoriser l'installation de nouveaux actifs agricoles dans les zones périurbaines de proximité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Sécuriser les parcours à l'installation des porteurs de projet agricole.

Assurer la transition nécessaire entre formation et installation.

Permettre la transmission des savoirs professionnels.

RÉPONSE SOCIALEMENT INNOVANTE

Lieux-test agricoles permettant de tester les projets en grandeur réelle avant l'installation, pendant une durée de 1 à 3 ans dans un cadre sécurisé (couveuse d'activité agricole et rurale) et avec des débouchés de production maîtrisés (AMAP franciliennes).

PLUS-VALUES

Favoriser la production agrobiologique locale et la création d'emplois agricoles pérennes.

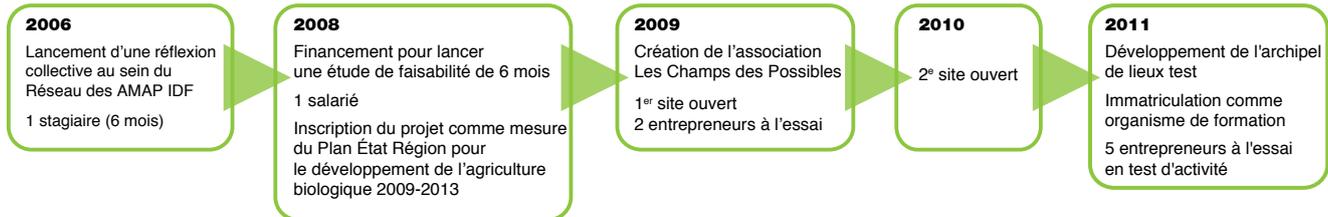
Encourager la transmission des savoirs professionnels locaux et la mutualisation des moyens.

Proposer une insertion dans un réseau socioprofessionnel local afin de lutter contre l'isolement professionnel.

CHIFFRES CLÉS DU MODÈLE ÉCONOMIQUE EN 2011

- 153 840 € HT de chiffres d'affaires cumulés des porteurs de projet
- 105 000 € de budget de fonctionnement en 2011 (24 % d'autofinancement)
- 7 700 paniers produits pour 5 AMAP partenaires.

GENÈSE DU PROJET



ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : HAUSSE DE LA DEMANDE EN LÉGUMES BIO LOCAUX

Ce projet est né d'une hausse de la demande en légumes bio locaux dans les AMAP, concomitante à celle d'un besoin d'accompagnement de nouveaux agriculteurs non issus du secteur agricole.

Avec la création de nombreuses AMAP en Île-de-France à partir de 2003, la demande en produits agricoles de proximité et de qualité, biologiques notamment, augmente. Pourtant, la majeure partie des productions agricoles biologiques consommée dans la région est d'origine extrarégionale et le nombre d'installations agricoles en Île-de-France reste marginal. Le manque de maraîchers – et plus généralement d'agriculteurs – en zone périurbaine, évincés au cours des dernières décennies par l'étalement des villes, devient problématique pour répondre aux besoins des AMAP franciliennes.

En parallèle, les jeunes agriculteurs (ou personnes en reconversion) formés à l'agriculture biologique ont des difficultés à s'installer : accès au foncier très cher en Île-de-France, manque de ressources pour financer les investissements en matériel, savoir-faire requis incomplet car souvent issus d'autres secteurs professionnels, isolement professionnel et manque de réseau pour consolider les projets de vie.

L'IDÉE DE DÉPART ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS

Face à ces constats, le Réseau des AMAP d'Île-de-France lance en 2006 une réflexion commune, dans le cadre d'un stage, sur l'opportunité de la mise en place d'un dispositif d'espace test d'activité agricole et rurale pour dépasser le simple maintien de l'agriculture paysanne et s'engager dans son développement. Les futurs agriculteurs pourront ainsi se former, tester leurs compétences grandeur nature, avec à la clé une commercialisation de la production en AMAP.

L'idée d'une couveuse d'activité rurale et agricole, à l'image des couveuses d'entreprise, émerge notamment sous l'impulsion de militants bénévoles du Réseau, issus des mondes de l'entreprise et de l'économie sociale et solidaire.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET ACCOMPAGNEMENT

Une première mission d'étude et de capitalisation des pratiques existantes est confiée dès 2006 à un stagiaire issu d'une école d'agronomie pendant 6 mois.

Une étude de faisabilité de 6 mois est ensuite menée par un salarié en CDD, Sylvain Pechoux (responsable aujourd'hui des Champs des Possibles), grâce au soutien financier du Conseil régional d'Île-de-France (service environnement). Le projet intitulé alors « De l'éveil des vocations à la création d'activité rurale », remporte, en 2008, le Coup de cœur (5 000 €) du jury de CréaRiF (concours du Conseil régional destiné à des entrepreneurs en économie sociale et solidaire) qui lui donne de la visibilité.

Devant la difficulté rencontrée pour trouver du foncier, un agriculteur bio du Réseau propose en 2009 de mettre à disposition des terres sur son exploitation en Seine-et-Marne et d'accompagner, avec un autre maraîcher francilien engagé, les premiers porteurs de projet. L'association Les Champs des Possibles est lancée.

À NOTER

Le projet a rencontré des difficultés au démarrage pour trouver du foncier susceptible d'accueillir le projet – et ce malgré le soutien du Conseil Régional. Ce dispositif ayant à l'époque peu d'antécédent sur le territoire national, les organisations professionnelles agricoles (OPA) – SAFER, Chambre d'Agriculture – ont été dans un premier temps assez réticentes vis à vis du projet. Les Champs des Possibles ont donc fait le choix d'avancer dans un premier temps grâce à ses partenaires agriculteurs du Réseau AMAP Île-de-France.. Ce type d'initiative est intrinsèquement lié au contexte local et sa réussite dépend donc de la volonté de nombreux acteurs du territoire à travailler ensemble. Le contexte en Île-de-France était très différent de la Bourgogne (cf. Étude de cas N°4 « Le projet PACTES »).

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

ACTIONS

Un parcours de lieu test en 3 étapes

1 - Stage de pré-couveuse (1 à 3 mois)

Découvrir le dispositif et ses acteurs.

2 - Test du projet au sein des Champs des Possibles (1 à 3 ans)

Tester son projet « en taille réelle ».

- Mise à disposition* :
 - de moyens de production (foncier sur des fermes en activité, matériel agricole et équipement...)
 - d'un hébergement juridique et d'un numéro de SIRET
 - d'un statut CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise) et d'une couverture sociale.
- Accompagnement renforcé individuel et collectif :
 - technique par des tuteurs-paysans bénévoles avec une large expérience en agriculture biologique et en AMAP
 - sur la création de son activité : formation, suivi en comptabilité/gestion par un centre agréé, préparation de l'installation (Plan de professionnalisation personnalisé, recherche de foncier, prévisionnel économique, etc.)
 - accompagnement global de la personne et de son projet réalisé par l'association (formations, groupes de travail...)
 - formations complémentaires.
- Insertion dans un réseau socio-professionnel local
- Aide à la commercialisation au sein du Réseau AMAP IDF

3 - Suivi post-couveuse (1 an et plus)

S'installer sereinement ou réorienter son projet (appui dans les démarches administratives, tutorat technique, aide au financement...).

STATUTS ET MODE DE GOUVERNANCE

Le statut associatif a été choisi afin de démarrer l'activité rapidement en 2009.

Les adhérents de l'association sont :

- le réseau des AMAP IDF
- les agriculteurs accompagnateurs
- les bénévoles
- les AMAP en contrat avec les porteurs de projet.

Jusqu'en mai 2012, le Conseil d'administration était composé de 7 agriculteurs. Il s'est ensuite élargi à 16 personnes, à part égale entre agriculteurs et société civile.

* Le porteur de projet est lié à la couveuse par un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE) et contribue aux coûts d'accompagnement à hauteur de 10% de son Chiffre d'Affaires HT. Il loue aux agriculteurs installés la mise à disposition du matériel agricole.

L'action est suivie par les acteurs franciliens de l'installation agricole dans le cadre du Plan Bio Île-de-France. Le projet a nécessité d'adapter au secteur agricole le principe des « couveuses d'activité et d'entreprise » et du statut « d'entrepreneur à l'essai » qui a été instauré en France par la Loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique.

L'association est immatriculée en tant qu'exploitation agricole, affiliée à la MSA et soumise à l'impôt sur les sociétés et à la TVA pour sa partie « production agricole ».

Le modèle de la SCIC a été envisagé. Celui de la coopérative d'activité et d'emploi est aujourd'hui à l'étude afin de proposer aux personnes accompagnées un hébergement coopératif de leur activité une fois le test d'activité effectué.

ORGANISATION INTERNE

Un salarié responsable du projet est appuyé en continu par une équipe d'une dizaine de bénévoles aux compétences complémentaires, adhérents de l'association des Champs des Possibles et amapiens franciliens. 20 personnes sont au total régulièrement mobilisées.

Ce salarié assure jusqu'à présent l'accompagnement comptable, l'appui à la création d'activité pour les porteurs de projets, la mise en place de formations, l'animation du dispositif et son développement. Il est entouré d'acteurs aux compétences pointues, notamment dans le cadre du pôle ABIOSOL. Il peut accompagner aussi bien les porteurs de projets que les collectivités territoriales.

Les Champs des Possibles est partie prenante aux côtés de l'association Terre de liens IDF, du Réseau des AMAP IDF, du Groupement des agriculteurs biologiques d'IDF du pôle ABIOSOL : mise en commun de leurs moyens, outils et compétences afin d'assurer un accompagnement optimal des projets des futurs agriculteurs biologiques en Île-de-France.

Un deuxième salarié est prévu en 2012 pour consolider les volets gestion administrative et financière, accompagnement à l'entrepreneuriat et recherche de partenariats financiers.

Les tuteurs-paysans investis sur l'accompagnement technique le sont bénévolement, une rétribution de 1 200 € par an est prévue.

COMPÉTENCES ET EXPERTISES MOBILISÉES

Des compétences très polyvalentes attendues du responsable :

- gestion de projets et vie associative
- gestion administrative et financière
- ingénierie de formations
- accompagnement des porteurs de projets
- savoir-faire/connaissance technique dans le monde agricole.

REPÈRES SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DOUBLE

Une partie fiscalisée

Hébergement de l'activité économique des couvés.

Une partie non lucrative

Animation, accompagnement des porteurs de projet, formation et développement du dispositif.

CHIFFRES D'AFFAIRES CUMULÉS DE 153 840 € HT

L'activité production correspond à la somme des chiffres d'affaires des couvés moins les charges (production, rémunérations, cotisations sociales).

Le résultat généré appartient à chaque couvé distribué sous forme de rémunération soumise à cotisation sociale.

Le chiffre d'affaire moyen d'un couvé est de 27 360€ (30 paniers à 19€ HT sur 48 semaines de distribution).

UN FONDS DE DOTATION POUR INVESTISSEMENT

Un système solidaire au sein du Réseau AMAP : 1€ est collecté auprès des consommateurs AMAP sur chaque panier issu de la couveuse. (6 158€ collectés en 2011) afin de cofinancer les investissements pour équiper les sites d'accueil.

RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENTS EN 2011

Sur un budget de 105 000€ cette année :

- Conseil régional (Direction de l'Environnement + Direction Économie Sociale et Solidaire) : 44% (35 800€)
- État (DIRECCTE) : 9% (10 000€)
- Fondations (Macif + Lemarchand) : 23% (24 000€)
- Fonds Propres : 24% (25 650€)

À NOTER

Les Champs des Possibles n'a pas eu jusqu'à présent recours à des subventions d'investissement, la majeure partie du matériel et équipements étant mis à disposition par les fermes d'accueil déjà en activité.

A moyen terme, notamment en raison de l'ouverture de nouveaux sites non préalablement équipés, les achats relatifs au renouvellement de matériels, à l'entretien des fermes vont augmenter et seront à prévoir.



TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

GHISLAINE COLLINET,

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

« L'association Les champs des Possibles reçoit actuellement le soutien du Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de l'agriculture biologique 2009-2013, au titre des actions qu'elle mène au niveau des couveuses d'activités agricoles et rurales.

Elle est l'un des multiples acteurs œuvrant pour la réussite de ce plan cosigné en 2009 par le président du Conseil ré-

gional d'Île-de-France et le préfet de Région.

La réussite de ce projet nécessite un travail partenarial entre tous ces acteurs.

Le soutien régional est attribué, chaque année, à chacun des partenaires du plan bio sur la base du programme prévisionnel de ses actions, à hauteur de 50% maximum du coût de ce programme.

D'autres financeurs peuvent apporter leur soutien. »

MALISE MAURY,

PRÉSIDENTE DE TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE

« Pour Terre de liens Île-de-France, le partenariat avec Les champs des Possibles se concrétise à travers l'achat de terres agricoles et leur location.

Nous nous sommes portés acquéreurs de deux fermes dans le sud du département de la Seine-et-Marne.

Ces acquisitions ont été effectuées grâce à la Foncière Terre de liens.

Sur l'une de ces fermes (Toussacq), la Foncière a signé un bail avec Les Champs des Possibles pour une surface de 2 ha.

Un bail rural à long terme d'une durée de 18 ans a été signé avec Les champs des Possibles pour l'exploitation de ces terres.

Nous avons également adopté un cahier des charges environnemental avec l'association.

Il s'agit de réaliser un état des lieux avant exploitation, puis notamment d'adopter un mode de production biologique, de maintenir l'espace de culture, d'utiliser des techniques de préservation des sols et de veiller à la préservation de la diversité des espèces.

Le rachat de ces exploitations a été rendu possible par l'intense mobilisation de citoyens, d'acteurs associatifs, d'agriculteurs et d'élus autour du projet. »



ANALYSE ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

FORCES

- Un poste salarié dédié au projet et un noyau dur de bénévoles militants très impliqués.
- Accompagnement des porteurs de projet dans des fermes en activité : l'appui par des maraîchers expérimentés présents sur le site est essentiel pour le transfert de savoir-faire et l'intégration au monde agricole.
- Sécurisation des débouchés : AMAP franciliennes.
- Parcours jalonné d'évaluations sur la base de contrats d'objectif sur les compétences en gestion, compétences agricoles et entrepreneuriales.

OPPORTUNITÉS

- Secteur d'activité porteur : débouchés en croissance.
- Intégration de la couveuse dans les programmes de développement portés par la Région Île-de-France : un levier pour trouver et acquérir du foncier et des partenariats avec les organismes professionnels.
- Complémentarité avec des dispositifs existants pour l'installation sur le territoire (Plan de professionnalisation personnalisé, Pôle ABIOSOL...).
- Intérêt des collectivités territoriales pour accueillir les maraîchers.
- Une dynamique citoyenne autour des AMAP en devenir : groupes de consommateurs mobilisés en tant qu'évaluateurs finaux du processus de production.

FAIBLESSES

- Inadéquation des moyens humains face à l'ampleur du projet.
- Accompagnement porté par 4 agriculteurs bénévoles : pérennisation du projet plus difficile.
- Modèle économique fragile à consolider à court terme (besoins en trésorerie de la couveuse, amortissements des investissements à venir...).
- Partenariats encore peu développés avec les collectivités territoriales (hors Conseil régional et Conseil général), les organisations professionnelles agricoles, les acteurs de la formation.

MENACES

- Foncier rare et cher en Île-de-France : très difficile pour les couvés d'accéder ensuite à leur propre exploitation.
- Les actions de co-construction de projet entre acteurs du secteur agricole et acteurs de l'économie sociale et solidaire sont encore peu développées en Île-de-France. Les Organismes professionnels agricoles (OPA) ne sont pas aisément parties prenantes.
- Manque d'acteurs locaux formés à l'innovation sociale : encore peu de prise en compte et de valorisation des actions de recherche et développement social en France.
- Temporalité des aides financières parfois incompatible avec les besoins au démarrage de l'activité, difficulté pour mobiliser des financements pluriannuels.



IMPACTS ÉCONOMIQUES

- 7 700 paniers produits pour 5 AMAP partenaires.
- 2 hectares cultivés en Seine-et-Marne.
- 2 hectares cultivés dans les Yvelines.

IMPACTS SOCIAUX / ENVIRONNEMENTAUX

- 56 porteurs de projets sensibilisés (réunions mensuelles d'information du Pôle ABIOSOL).
- 8 porteurs de projets accompagnés depuis 2009 :
2 en pré-test d'activité
4 en phase de test d'activité
4 en post dispositif.

CONSEILS POUR UNE DUPLICATION

CONDITIONS DE RÉUSSITES

- S'appuyer sur une structure pivot au cœur de nombreuses démarches partenariales, coordonnatrice des différents lieux test sur le territoire.
- S'appuyer sur des agriculteurs bio, moteurs pour l'accompagnement, en prévoyant une rémunération adaptée pour cette mission d'envergure.
- Favoriser un accompagnement sur des fermes en activité, plutôt que sur du foncier mis à disposition sans agriculteur implanté.
- S'assurer d'une implication forte des collectivités territoriales dans la participation à l'acquisition de l'outil de production, pour la reconnaissance de la diversité des initiatives.
- Développer des partenariats aussi bien avec les acteurs agricoles et économiques, qu'avec les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire.

OBSTACLES À SURMONTER

- Adaptabilité et souplesse des dispositifs d'aides publics afin de répondre aux besoins d'un montage de projet expérimental nécessitant un temps long d'installation.
- Faire adhérer en amont les représentants des OPA : Chambre d'agriculture, FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), syndicat des jeunes agriculteurs.*
- Anticiper les problèmes d'accès aux terrains avec l'appui des collectivités locales.
- Veiller à conserver l'objet social des lieux test : ils ne sont pas un passage obligé et n'ont pas vocation à sélectionner les futurs agriculteurs d'un territoire.

** Tenir compte du territoire : une concertation très en amont aurait été ici un frein car il était très difficile d'obtenir un consensus autour du projet. Dans ce cas, il était plus efficace de consolider le projet avant de mobiliser les partenaires (cf. le cas de figure contraire de PACTES en Bourgogne).*

CONSEIL RÉGIONAL : MODALITÉS D'INTERVENTIONS POTENTIELLES

- Financement de frais de fonctionnement.
- Acquisition de l'outil de production : investissement dans du foncier et/ou bâti pour mise à disposition de la structure porteuse de l'espace test.
- Articulation des partenariats en s'investissant dans les comités de pilotage, la mise en relation avec les acteurs locaux.
- Appui sur l'organisation de sessions de formations à destination des porteurs de projet.
- Sensibilisation des élus/agents des collectivités à la prise en compte de l'agriculture dans l'aménagement du territoire.
- Inscription de l'agriculture biologique comme une priorité de sa politique agricole.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Disponibles sur demande en contactant l'Avise essenregion@avise.org

- Plaquette de présentation des Champs des Possibles
- Rapport d'activité 2011
- Fiche annuelle de synthèse financière
- Plaquette de présentation du pôle ABIOSOL
- Plaquette de présentation
« L'espace test en agriculture, une solution innovante pour des installations agricoles durables », CELAVAR

